

RAPPORT ANNUEL 2020





Fonds Social Chauffage

Fonds social Gasoil de Chauffage, Pétrole lampant et Propane en vrac asbl

Rue Léon Lepage 4
1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise : BE0 871.323.581

Rapport annuel du Conseil d'Administration approuvé par l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mars 2021



Fonds Social Chauffage

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport annuel du Fonds Social Chauffage, approuvé par l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mars 2021.

L'asbl Fonds Social Chauffage a été fondée en 2005 afin d'intervenir partiellement dans le paiement des factures de chauffage aux personnes qui se trouvent dans une situation précaire.

Le prix du combustible de chauffage représente une part importante du budget familial et en conséquence, les personnes à faibles revenus risquent plus souvent d'avoir des difficultés financières.

Grâce à une allocation annuelle de l'État et à une contribution de solidarité sur tous les produits pétroliers utilisés pour le chauffage domestique (mazout de chauffage, pétrole lampant et gaz propane en vrac), le Fonds Social Chauffage peut remplir sa mission.

Par l'Arrêté ministériel du 28 juillet 2020, l'agrément du Fonds Social Chauffage a été renouvelé pour une période de cinq ans, prenant exécution en date du 21 septembre 2020.

Même si la transition énergétique progresse, la ministre de l'Énergie a tenu à soutenir, par cette prolongation, les allocataires actuels et futurs.

Ceci nous permettra ainsi de continuer à venir en aide aux groupes sociaux de plus en plus défavorisés, notamment par la récente crise sanitaire Covid 19.

Durant le premier semestre 2020, les prix des produits pétroliers ont pu même parfois fluctuer du simple au double. Cette baisse des prix a ainsi permis à nos allocataires de remplir à meilleur marché et/ou en plus grande quantité leurs citernes (gaz propane, mazout ou pétrole lampant) et obtenir du Fonds Social Chauffage une intervention proportionnellement plus conséquente.

Les directives gouvernementales Covid 19, le télétravail et la gestion journalière du call center n'ont pas eu d'impact négatif sur le fonctionnement et la gestion de notre fonds.

L'importance du call center, géré en interne, nous a permis de rester en permanence à l'écoute des demandes des allocataires mais aussi de répondre aux diverses questions des CPAS et ce, dans une année, où l'isolement personnel a eu d'énormes conséquences sur le plan social et affectif.

En assouplissant à deux reprises les délais et la procédure pour l'introduction des demandes d'allocation(s) de chauffage, l'Intégration Sociale a limité le risque de refus de celles-ci.



Fonds Social Chauffage

Dans le domaine de la communication externe, le Fonds Social Chauffage a maintenu comme les années précédentes, sa campagne récurrente (envoi de brochures et affiches) vers les différents stakeholders.

La collaboration avec le journal gratuit Metro a été maintenue en 2 campagnes hivernales (février/mars et novembre/décembre) avec une réelle valeur ajoutée entre autre, un pic d'appel téléphonique pour nos combustibles éligibles.

Les contacts avec la presse n'ont pas eu l'effet escompté, probablement dû à l'actualité « Covid 19 ».

Au bout de cette année 2020 très particulière, le Fonds Social Chauffage remarque qu'il faudrait :

- Augmenter l'information vers le grand public quant à l'existence et l'objet social du Fonds Social Chauffage, notamment via les réseaux sociaux et les canaux accessibles gratuitement
- Intensifier nos contacts avec nos partenaires privilégiés que sont les CPAS, les mutuelles, les syndicats, les organismes liés à la pauvreté d'énergie par une présence sur leur site internet, publications à leurs affiliés/abonnés mais aussi sur leurs réseaux sociaux
- Se réunir avec le Secteur alimentant les cotisations du Fonds Social Chauffage afin de réactiver nos relations et leur implication dans sa visibilité
- Soutenir un contact régulier avec les autorités politiques afin de négocier un élargissement du Fonds Social Chauffage (accessibilité aux droits à l'allocation de chauffage pour un plus grand nombre d'allocataires...)
- Améliorer la perception et l'image du Fonds Social Chauffage en diminuant la corrélation allocation de chauffage/dépendance CPAS

Le Conseil d'Administration approuve et soutient ces différents points cités ci-dessus et souhaite que des actions en ce sens aboutissent en 2021.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à la Direction Générale du Fonds Social Chauffage au numéro 02/ 503 27 23.

Salutations distinguées,

Jean-Luc VERSTRAETEN

Président a.i.

Véronique LAURENT

Directrice Générale a.i.



Fonds Social Chauffage

TABLE DES MATIERES

Comptes annuels 2020	6.
1 Bilan au 31/12/2020	7
1.1 Actif	8
1.2 Passif	9
2 Comptes de résultats au 31/12/2020	10
2.1 Recettes	11
2.2 Dépenses	14
Budget 2021 – Prévisions budgétaires 2022-2023-2024	16
Statistiques	21
Synthèse des décisions du Conseil d'Administration	34



Fonds Social Chauffage

Comptes annuels 2020



Fonds Social Chauffage

Conformément à l'article 28 des statuts de l'association, vous trouverez, ci-après, le rapport annuel relatif à l'exercice allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels établis par nos soins, clôturés et audités au 31 décembre 2020.

Bilan au 31/12/2020

L'exercice se terminant le 31 décembre 2020, a été clôturé avec un résultat positif de € 2.293.966,99 et un total bilantaire de € 5.913.396,57

Commentaire sur le fonctionnement général

Les fonds disponibles ont été placés auprès de la Bpost, conformément aux dispositions statutaires ainsi que suivant la loi de consolidation.

La mission du Fonds comporte quatre volets:

- la perception et la gestion des sommes nécessaires au financement des allocations chauffage;
- la mise à disposition des centres publics d'action sociale des moyens financiers nécessaires en vue de l'octroi des allocations chauffage;
- la prise en charge de la publicité concernant l'existence et les conditions d'octroi des allocations chauffage;
- la prise en charge de la publicité à l'intention du groupe-cible en ce qui concerne le système des conditions minimales légales pour l'achat de gasoil de chauffage avec paiement échelonné.



Fonds Social Chauffage

Actif au 31/12/2020 : € 5.913.396,57

Actifs immobilisés (21/28):

Le total des immobilisations corporelles (valeur résiduelle) s'élève à € 826,34.

Il se compose comme suit:

- d'investissements d'un montant de € 29.592,54
- d'amortissements d'un montant de € 28.766,20

En 2020, le Fonds Social a fait l'acquisition d'un PC portable pour une valeur d'acquisition TVA incluse de € 874,95 amortissable en 3 ans.

Le total des créances à un an au plus s'élève à € 6.112,64.

Elles se composent comme suit:

- créances commerciales avec un solde clients ouverts pour € 6.112,64.

Le total des placements de trésorerie s'élève à € 4.717.080,88

Il se compose comme suit:

- solde BPost-56 compte-courant pour un montant de € 4.580.270,90
- solde BPost-48 compte-courant pour un montant de € 134.767,73
- solde ING – compte épargne (garantie locative) pour un montant de € 2.042,25

Les comptes de régularisation s'élèvent à € 1.189.376,71 ce qui correspond à :

490100 Notes de crédit à établir	€ 0,00
FAPETRO – diverses corrections sur volumes 2020 et années précédentes	
491000 Produits acquis	€ 1.189.376,71
FAPETRO – facturation cotisations pétrolières Q4/2020	



Fonds Social Chauffage

Passif au 31/12/2020 : € 5.913.396,57

Capitaux propres (10/15):

Le total des fonds propres s'élève à € 4.126.555,52.

Il se compose :

- d'une réserve pour passif social d'un montant de € 180.000,00
- d'un résultat positif reporté d'un montant de € 3.946.555,52

Au 31/12/2020, il n'y a pas lieu de modifier la provision pour passif social.

Le total des dettes à un an au plus s'élève à € 1.786.841,05 ce qui correspond:

- au solde fournisseurs pour € 25.108,64
- au solde des allocations de chauffage de 12/2020 + décompte provisoire pour les frais de dossier-corrrections-régularisations 2020 pour € 1.607.002,20
- au solde des dettes fiscales, salariales et sociales pour € 44.190,19

Les comptes de régularisation s'élèvent à € 110.540,02 ce qui correspond à :

492000 charges à imputer : € 0,00

492120 allocations de chauffage – Quote-part 2020 € 110.540,02

Quote-part des allocations de chauffage - décisions 2020 - reprises dans les décomptes 2021 de janvier à février.



Fonds Social Chauffage

Comptes de résultats au 31/12/2020



Fonds Social Chauffage

Le compte de résultats de notre asbl se solde avec un résultat positif de € 2.293.966,99.

Ce solde résulte de la différence entre les recettes (€17.302.618,77) et les dépenses (€ 15.008.651,78) dont le détail est calculé comme suit:

Recettes au 31/12/2020: € 17.302.618,77

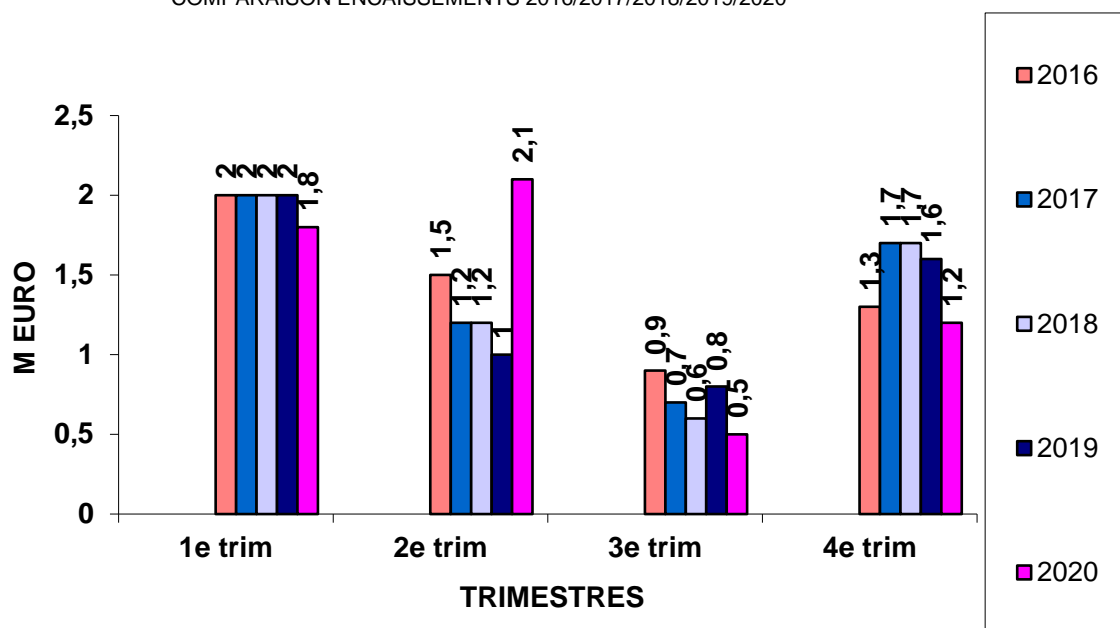
Cotisations de solidarité sur base des taxes sur les produits de chauffage:
€ 5.645.956,49

Trimestres	Cotisations	Cotisations	Cotisations	Cotisations
	2009	2010	2011	2012
T1	3,8 M €	3,0 M €	2,7 M €	2,5 M €
T2	1,6 M €	1,8 M €	1,1 M €	1,2 M €
T3	0,7 M €	0,9 M €	0,9 M €	0,9 M €
T4	1,9 M €	2,6 M €	2,2 M €	2,3 M €
TOTAL	8,0 M €	8,3 M €	6,9 M €	6,9 M €

Trimestres	Cotisations	Cotisations	Cotisations	Cotisations
	2013	2014	2015	2016
T1	2,0 M €	2,0 M €	2,3 M €	2,0 M €
T2	2,3 M €	1,1 M €	1,2 M €	1,5 M €
T3	0,9 M €	0,8 M €	1,0 M €	0,9 M €
T4	1,8 M €	1,7 M €	1,7 M €	1,3 M €
TOTAL	7,0 M €	5,6 M €	6,2 M €	5,7 M €

Trimestres	Cotisations	Cotisations	Cotisations	Cotisations
	2017	2018	2019	2020
T1	2,0 M €	2,0 M €	2,0 M €	1,8 M €
T2	1,2 M €	1,2 M €	1,0 M €	2,1 M €
T3	0,7 M €	0,7 M €	0,8 M €	0,5 M €
T4	1,7 M €	1,7 M €	1,6 M €	1,2 M €
TOTAL	5,6 M €	5,6 M €	5,4 M €	5,6 M €

COMPARAISON ENCAISSEMENTS 2016/2017/2018/2019/2020



Allocation annuelle – Protocole entre le Service Public Fédéral Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie et l’ASBL Fonds Social Chauffage

Engagement de créances de la part de l’Etat Fédéral pour la saison de chauffe allant du 01/01/2020 et clôturée au 31/12/2020: € **11.641.788,24** - **A.R. du 22/02/2020** suivant déclarations de créances d.d. 31/12/2019 et 18/06/2020.

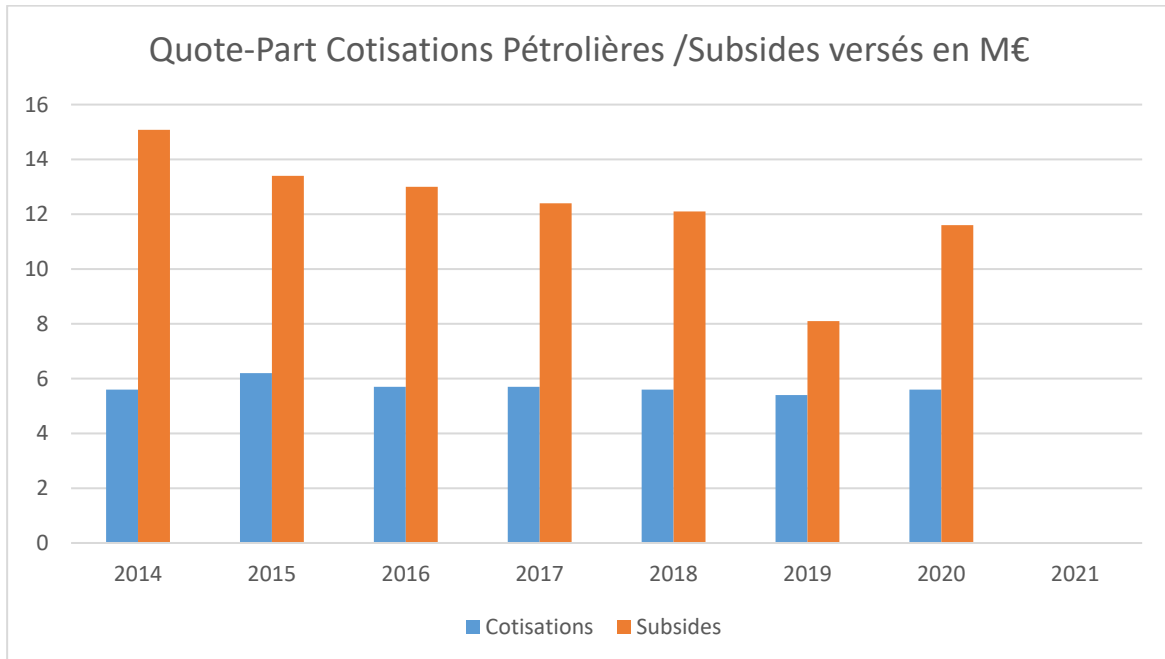
Subsides perçus de l’Etat Fédéral concernant l’engagement de créances précité :
€ 11.641.788,24.

- € 5.250.000,00 ont été versés sur le compte-courant du Fonds Social Chauffage auprès de la banque Bpost le 10/03/2020.
- € 3.541.788,24 ont été versés sur le compte-courant du Fonds Social Chauffage auprès de la banque Bpost le 28/05/2020.
- € 2.850.000,00 ont été versés sur le compte-courant du Fonds Social Chauffage auprès de la banque Bpost le 29/10/2020.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total subsides versés	15.845.000,00 €	13.427.404,00 €	13.025.582,07 €	12.429.672,77 €	12.101.623,27 €	8.131.474,40 €	11.641.788,24 €



Fonds Social Chauffage



Autres produits d'exploitation : € 14.870,88

- Récupération Q.P. lunch Pass – travailleur: € 470,88
- Refacturation de frais: € 14.400,00

Produits financiers : € 3,16

- Intérêts créditeurs livret vert (garantie locative): € 2,25
- Produits financiers divers : € 0,91



Fonds Social Chauffage

Dépenses au 31/12/2020: € 15.008.651,78

Allocations de chauffage et frais de dossier aux CPAS pour un montant de € 14.590.108,69.

Versements aux CPAS:

SAISON DE CHAUFFE	2016	2017	2018	2019	2020
Décompte 01	0,72 M €	1,10 M €	1,37 M €	1,50 M €	1,22 M €
Décompte 02	2,97 M €	3,08 M €	2,38 M €	2,79 M €	2,46 M €
Décompte 03	2,70 M €	2,56 M €	2,82 M €	2,21 M €	2,01 M €
Décompte 04	1,93 M €	1,46 M €	1,90 M €	1,51 M €	1,69 M €
Décompte 05	1,18 M €	1,12 M €	1,06 M €	1,00 M €	1,73 M €
Décompte 06	0,82 M €	0,85 M €	0,61 M €	0,70 M €	1,57 M €
Décompte 07	0,45 M €	0,58 M €	0,34 M €	0,64 M €	0,75 M €
Décompte 08	0,42 M €	0,54 M €	0,27 M €	0,42 M €	0,25 M €
Décompte 09	0,78 M €	0,73 M €	0,51 M €	0,69 M €	0,19 M €
Décompte 10	0,91 M €	1,27 M €	1,17 M €	1,32 M €	0,42 M €
Décompte 11	1,35 M €	1,32 M €	1,54 M €	1,27 M €	0,55 M €
Décompte 12	1,88 M €	1,76 M €	2,05 M €	1,72 M €	1,02 M €
Décompte saison	0,90 M €	0,91 M €	0,87 M €	0,85 M €	0,73 M €
TOTAL	17,01 M€	17,28 M€	16,89 M€	16,62 M€	14,59 M€

Au 31 décembre 2020, le Fonds Social Chauffage a déjà mis à la disposition des CPAS un montant provisoire de € 13.842.437,84 pour la saison de chauffe passée (01/01/2020 au 31/12/2020 inclus – livraisons 2020 – décisions du 01/01/2021 au 28/02/2021).

Le décompte au 31 décembre 2020 pour la saison de chauffe 2020 du Service Public de Programmation Intégration Sociale indique un montant total de **€13.832.713,39** dû sous forme d'allocations chauffage, pour un total de 74.261 dossiers.

Au 31/12/2019, les CPAS avaient une dette en souffrance de **€ 13.487,35** envers le Fonds Social Chauffage.

Au 31/12/2020, les CPAS ont encore une dette en souffrance de **€ 14.046,94** envers le Fonds Social Chauffage.

En ce qui concerne l'année 2020, une somme de € 5.182,52 est comptabilisée en faveur du Fonds Social Chauffage suite aux inspections (déduites en partie en 2020 et dont le solde est répercuté dans le solde de € 14.046,94 - voir supra).

Par conséquent, pour la saison de chauffe allant du 01/01/2020 au 31/12/2020, le Fonds Social Chauffage doit encore verser aux CPAS, la somme totale de € 728.332,62.

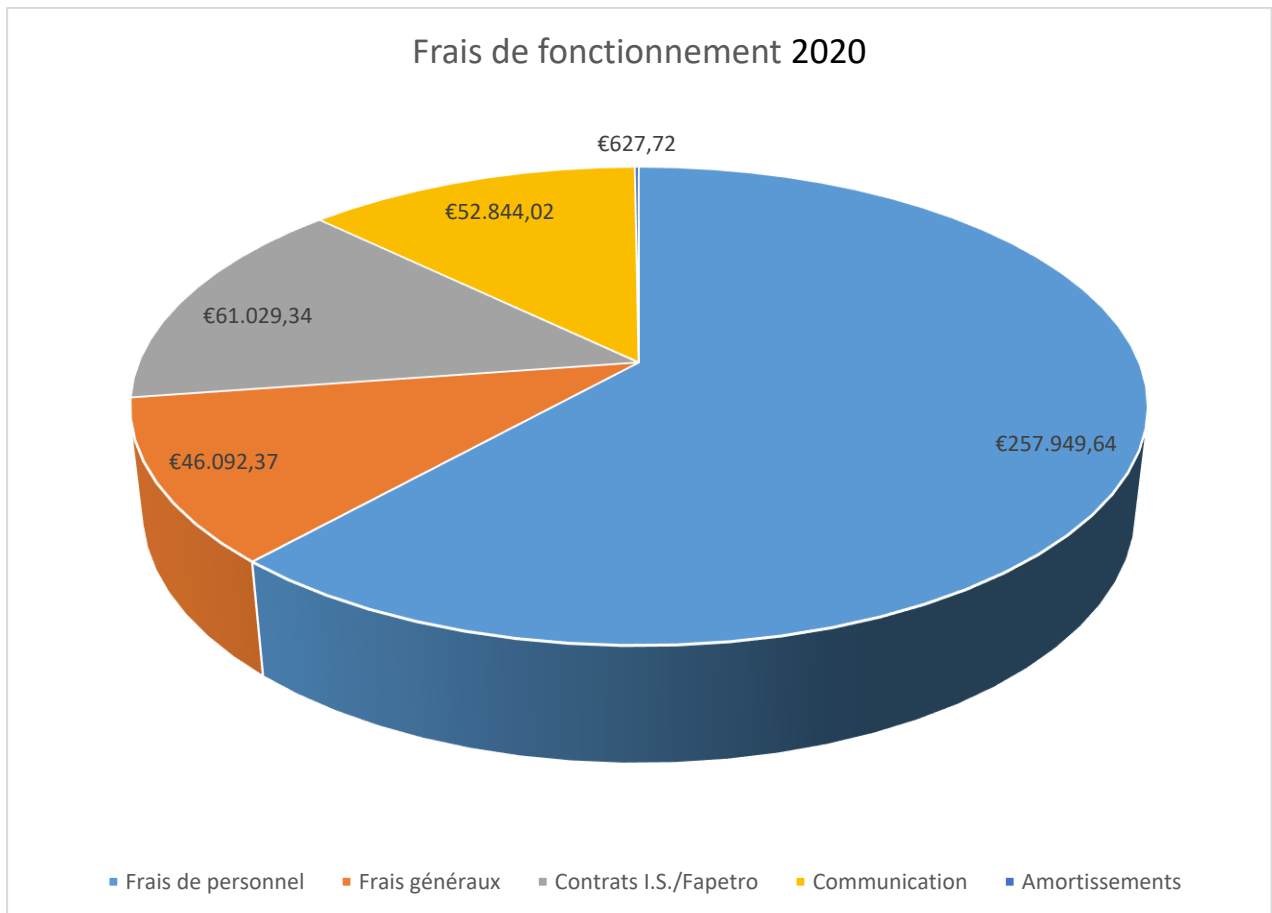


Fonds Social Chauffage

Frais de fonctionnement du Fonds Social Chauffage pour un montant de € 418.543,09.

Ils sont ventilés comme suit:

- Frais généraux:	€ 46.092,37
- Frais de communication:	€ 52.844,02
- Frais de contrats d'entretien I.S./facturation (Fapetro):	€ 61.029,34
- Frais de personnel:	€ 257.949,64
- Amortissements:	€ 627,72





Fonds Social Chauffage

Budget 2021 et estimations budgétaires 2022-2023-2024



Fonds Social Chauffage

Le budget 2021 a été réalisé sur base des réalisations définitives 2019 approuvé par l'Assemblée Générale Statutaire du 13/03/2020.

Il a été ajusté sur base des réalisations provisoires 2020 mise à jour au 25/01/2021, approuvé par le Conseil d'Administration du 02/02/2021.

Le budget 2021 pourra encore être ajusté dans le courant de l'année 2021 sur base d'éléments nouveaux, tout en veillant à maintenir un solde SEC égal à zéro ou positif.

Ces possibles ajustements n'impacteront pas la déclaration de créances introduite le 16/12/2020 pour un montant total de subsides de 12.567.787,00 €.

Les comptes présentés dans ce rapport ont été audités par le Commissaire-reviseur le 03/03/2021.

Explication du budget 2021 - solde final hors subsides = € -12.567.787,00

Poste Cotisations Pétrolières:	€ 5.010.603,00
---------------------------------------	-----------------------

Sur base des estimations 2020, soit € 5.010.603,00, une diminution de 5,00 % n'a pas été appliquée sur ces recettes, étant donné la stabilisation des volumes les 3 dernières années, ce qui donne:

Budget 2021 = € 5.010.603,00

Poste Décomptes CPAS + frais:	€ -17.071.680,00
--------------------------------------	-------------------------

Nombre de ménages estimé pour l'année calendrier 2021 = 90.000 (arrondi)
Après clôture définitive 2020, pas d'adaptation du nombre de ménages. Il est tenu compte du délai supplémentaire octroyé durant le second « lockdown » (nombre d'allocation et frais de dossier plus important lié aux décisions de mars et avril 2021 – livraisons 2020).

Calcul:

8.800 ménages (allocations forfaitaires) x € 210 =	€ 1.848.000,00
81.200 ménages x € 0,14 (coefficient en vigueur en 2019-2020 et inchangé pour 2021)	
x 1.260 litres/an =	€ 14.323.680,00
Frais de dossier soit 90.000 ménages x € 10,00	+ € 900.000,00
	€ 17.071.680,00

Pour information, la législation impose que les frais de dossier (€ 10,00) soient un coût forfaitaire unique par ménage. Cela veut dire que, par exemple, si un ménage introduit 3 demandes pour des livraisons se déroulant dans l'année calendrier, il ne sera calculé qu'une fois € 10,00.



Fonds Social Chauffage

<u>Poste Campagne de communication:</u>	€ -109.842,00
Estimation de la quote-part Call Center- externe/interim	€ 4.161,00
Adaptation site web F.C. – mise à jour indexations,....	€ 520,00
Frais de port envoi documentation/folders via le F.C.	€ 780,00
Campagne récurrente sur l’allocation de chauffage	€ 20.808,00
Communication non récurrente - via journal gratuit Metro	€ 34.558,00
Communication non récurrente – extra médias sociaux- ajustement	€ 50.000,00
Communication – création page Facebook – optionnel	€ 2.400,00
Mesures Covid-19 – restrictions budgétaires – Bosa-ebmc	€ -3.385,00

<u>Poste contrats Smals – Fapetro :</u>	€ -71.481,00
Entretien / mise à jour Smals – Contrat annuel € 30.000,00 + adaptations: €10.000,00	€ 41.616,00
Rémunération Fapetro – facturation /contentieux cotisations pétrolières	€ 32.513,00
Mesures Covid-19 – restrictions budgétaires – Bosa-ebmc	€ -2.648,00

<u>Poste frais de fonctionnement :</u>	€ -370.003,00
Location bureaux + charges + entretien: augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2020 2021 =	€ 13.800,00
Fournitures de bureaux/Petits matériels/Abonnement Cloud: augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2020 2021 =	€ 7.468,00
Prestations de tiers: : augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2020 y inclus ajustement pour collaborateur supplémentaire (statut interim)- 16.000,00 € 2021 =	€ 29.024,00
Assurances/déplacements/téléphonie/frais bancaires...: augmentation de 2 % par rapport aux réalisations 2020 2021 =	€ 25.326,00
Salaires + charges sociales: suivant réalisations définitives 2020 avec indexation de 2 % 2021 =	€ 303.920,00
Mesures Covid-19 – restrictions budgétaires – Bosa-ebmc	€ -9.535,00

<u>Poste investissements :</u>	€ -6.984,00
2021 =	€ 7.000,00
Mesures Covid-19 – restrictions budgétaires – Bosa-ebmc	€ -16,00



Fonds Social Chauffage

Compte tenu des paramètres ci-après, les moyens financiers du Fonds Social Chauffage évolueront comme suit pour l'année 2021.

Tableau récapitulatif : Base comptable

	<u>Réal Déf 2020</u>	<u>Budget 2021</u>
Allocations à payer aux CPAS	€ -13.847.498,69	€ -16.171.680,00
Coûts par dossier	€ - 742.610,00	€ -900.000,00
Communication	€ - 52.844,02	€ -109.842,00
Smals – Fapetro / Contrats	€ - 61.029,34	€ -71.481,00
Frais de fonctionnement du Fonds Social	€ -304.669,73	€ -370.003,00
Investissements		€ -6.984,00
Total dépenses/frais	€ -15.008.651,78	€ -17.629.990,00
Cotisations sociétés pétrolières & Produits financiers et divers	€ 5.660.830,53	€ 5.010.603,00
Solde à financer Subsides – suivant engagement de	€ -9.347.821,25	€ -12.619.387,00
créances	€ 11.641.788,24	€ 12.567.787,00
Solde positif/négatif	€ 2.293.966,99	€ - 51.600,00

Hypothèse

	<u>Réal 2020</u>	<u>Est 2021</u>
Nombre de familles	66.210	81.200
Allocation par litre	€ 0,14	€ 0,14
Nombre de litres moyen	1.265,00	1.260,00
Allocations forfaitaires € 210	€ 1.690.710,00	€ 1.848.000,00
Nombre de familles	8.051	8.800
Frais de dossier €10	€ 742.610	€ 900.000
<u>Allocations par année</u>	€ 14.590.108,69	€ 17.071.680,00



Fonds Social Chauffage

Compte tenu de postes budgétaires encore difficilement estimables tels que l'engagement de personnel supplémentaire et un plan de communication en cours d'élaboration, il est impossible à la date de ce rapport de fournir un tableau de synthèse des moyens financiers du Fonds Social Chauffage à partir de l'année budgétaire 2022.

Les prévisions pour les années 2022-2023-2024 seront proposées par le Conseil d'Administration et soumises pour approbation durant une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à court terme.



Fonds Social Chauffage

Statistiques

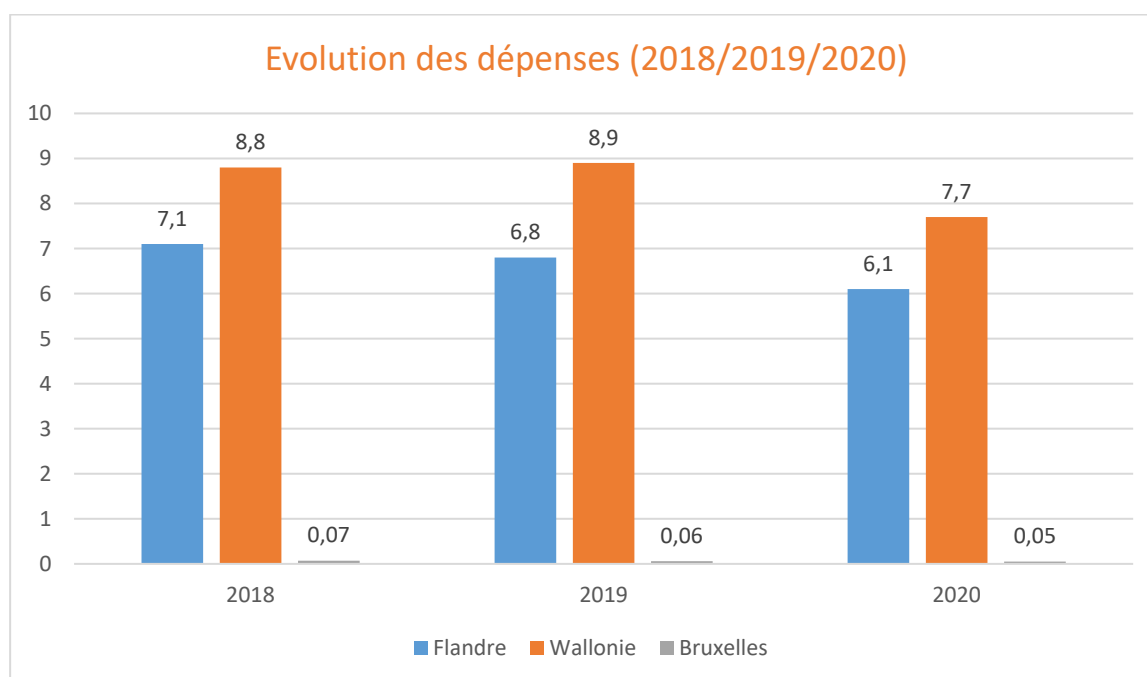
Informations importantes :

- Les chiffres repris sur l'attestation reprenant le décompte intermédiaire 2020, émanant du SPP Intégration Sociale sont calculés sur base des dates de décision des CPAS;
- Les statistiques Smals sont élaborées sur base de la date de livraison du produit à savoir: livraisons du 01/01/2020 au 31/12/2020 – décisions du 01/01/20 au 28/02/2021.

Sur la base des chiffres précités (attestation SPP.I.S), la ventilation suivante est obtenue compte tenu des régions:

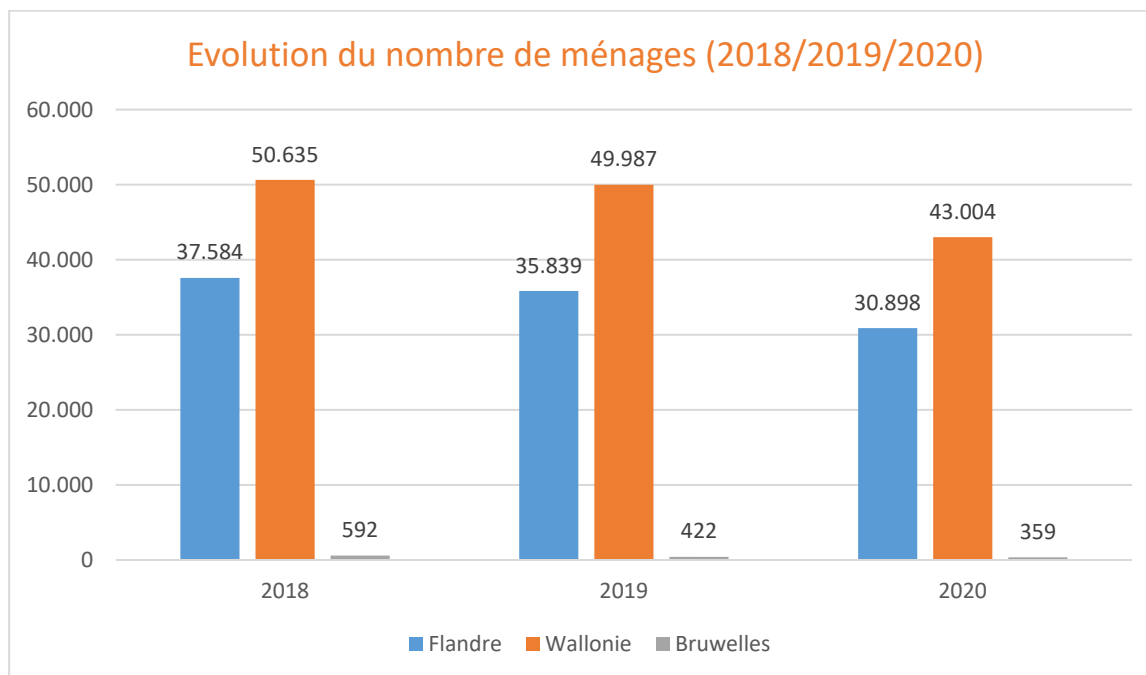
	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant
	2018	2018	2019	2019	2020	2020
Région Flamande (308)	37.584	€ 7.120.843,61	35.589	€ 6.804.639,63	30.898	€ 6.090.878,26
Région Wallonne (262)	50.635	€ 8.811.944,50	49.987	€ 8.871.918,90	43.004	€ 7.691.443,25
Région Bruxelles-Capitale (19)	592	€ 73.750,54	422	€ 60.694,21	359	€ 50.391,88
TOTAL (589)	88.811	€ 16.006.538,65	85.813	€ 15.737.252,74	74.261	€ 13.832.713,39

Les graphiques ci-dessous donnent l'évolution des dépenses et du nombre d'allocataires par région au cours des trois dernières années de chauffe.





Fonds Social Chauffage



Remarque :

L'asbl Fonds Social Chauffage étant reprise dans le périmètre de consolidation de l'Etat (S1311 – EN65003 selon Bosa), a dû changer sa période clôture pour pouvoir respecter le calendrier administratif de remise des comptes et budgets.

Les chiffres tiennent compte des livraisons 2020 versus décisions allant 01/01/2020 au 28/02/2021.

Les décisions de mars et avril 2021 concernant les livraisons 2020 seront comptabilisées dans les comptes de 2021.

Lors de la rédaction de ce rapport, le Fonds Social Chauffage ne dispose pas encore de données chiffrées suffisantes pour évaluer la répercussion sur le nombre de ménages et le montant des allocations suite au délai supplémentaire accordé lors du second « lockdown » lié aux mesures sanitaires concernant le Covid-19.

Nous en avons dès lors tenu compte dans le calcul des simulations pour les dépenses 2021.

En ce qui concerne la quote-part du litrage annuel moyen, les statistiques Smals sur les 3 dernières années montrent le suivant :

Pour les livraisons de mazout en vrac :

- **En 2018**, la moyenne de litrage du mazout de chauffage en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait également à 1.260 litres/ménage.
- **En 2019**, la moyenne de litrage du mazout de chauffage en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.260 litres/ménage.
- En 2020**, la moyenne de litrage du mazout de chauffage en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.265 litres/ménage.



Fonds Social Chauffage

Pour les livraisons de propane en vrac :

- **En 2018**, la moyenne de litrage de propane en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.062 litres/ménage.
- **En 2019**, la moyenne de litrage de propane en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.078 litres/ménage.
- **En 2020**, la moyenne de litrage de propane en vrac pris en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage s'élevait à 1.055 litres/ménage.

Pour les allocations forfaitaires :

Le programme d'encodage des demandes d'allocation ne permet pas l'encodage des litrages pris en considération mais nous pouvons constater une augmentation d'1% récurrente.

- **En 2018** : 9.083 ménages sur 88.811 ont fait appel à l'allocation forfaitaire (+/-10,23 %).
- **En 2019** : 9.274 ménages sur 85.813 ont fait appel à l'allocation forfaitaire (+/-10,81 %).
- **En 2020** : 8.051 ménages sur 88.811 ont fait appel à l'allocation forfaitaire (+/-10,84 %).

Pour information: Nombre de litres par type de carburant années 2018-2019-2020 ayant donné droit à une allocation de chauffage – hors allocations forfaitaires

2018

Dénomination	Gasoil de chauffage en vrac	Propane en vrac
Flandre	47.911.798	1.943.798
Wallonie	48.769.256	1.410.263
Bruxelles Capitale	504.045	0

Dénomination	Gasoil de chauffage en vrac	Propane en vrac
Belgique	97.120.668	3.354.111

2019

Dénomination	Gasoil de chauffage en vrac	Propane en vrac
Flandre	45.082.369	1.875.485
Wallonie	47.812.829	1.364.751
Bruxelles Capitale	339.876	86

Dénomination	Gasoil de chauffage en vrac	Propane en vrac
Belgique	93.235.074	3.240.322



Fonds Social Chauffage

2020

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Flandre	39.526.601	1.639.833
Wallonie	41.021.023	1.253.225
Bruxelles Capitale	293.209	170

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>
Belgique	80.840.833	2.893.228

L'allocation moyenne par famille et par type de combustible donne l'image suivante:

Source Statistiques Smals

2018

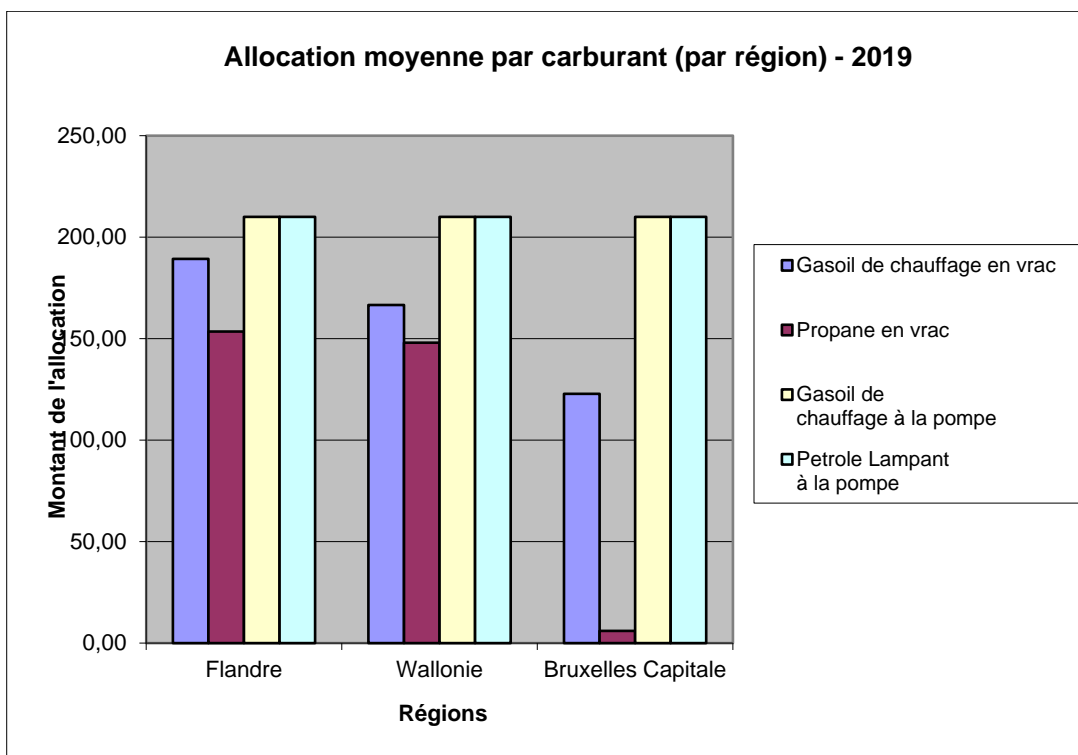
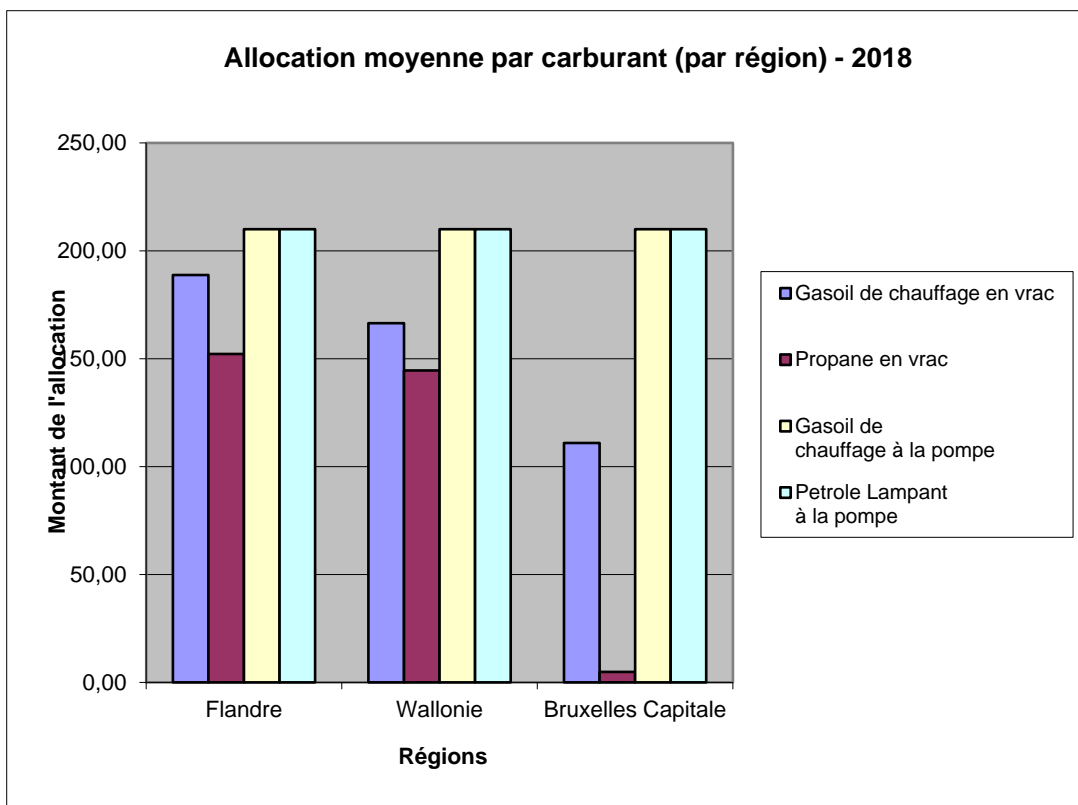
<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>	<i>Gasoil de chauffage à la pompe</i>	<i>Pétrole Lampant à la pompe</i>
Flandre	188,79	152,18	210,00	210,00
Wallonie	166,48	144,56	210,00	210,03
Bruxelles Capitale	110,95	4,85	210,00	210,00

2019

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>	<i>Gasoil de chauffage à la pompe</i>	<i>Pétrole Lampant à la pompe</i>
Flandre	189,24	153,44	210,00	210,00
Wallonie	166,39	148,05	210,00	210,00
Bruxelles Capitale	119,02	6,02	210,00	210,00

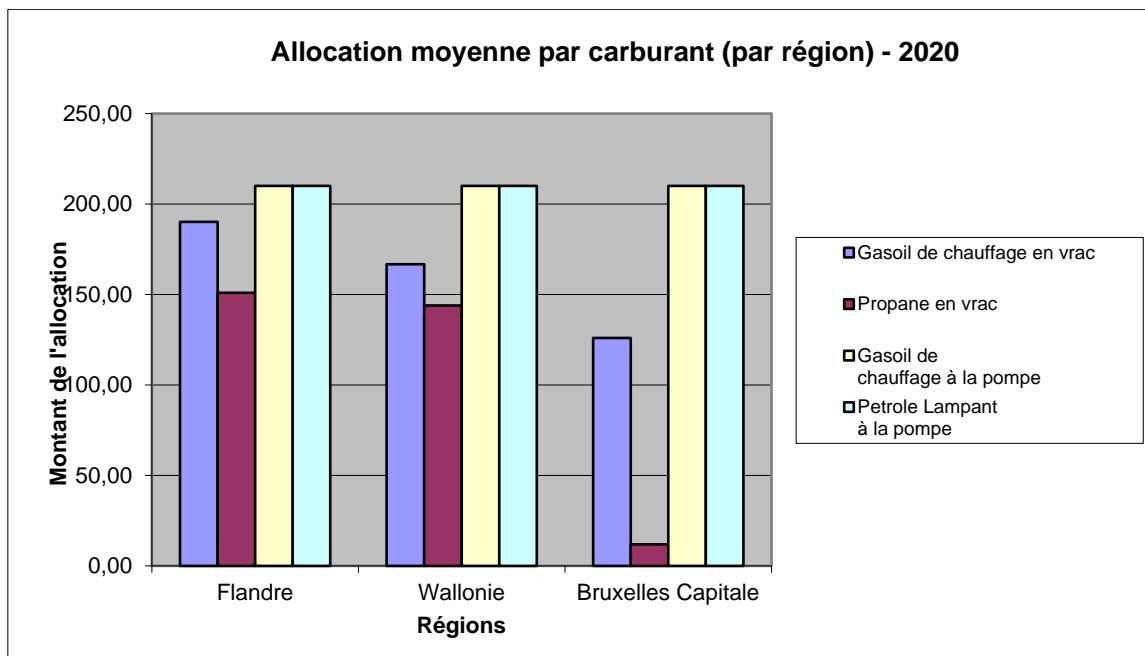
2020

<i>Dénomination</i>	<i>Gasoil de chauffage en vrac</i>	<i>Propane en vrac</i>	<i>Gasoil de chauffage à la pompe</i>	<i>Pétrole Lampant à la pompe</i>
Flandre	190,14	150,98	210,00	210,00
Wallonie	166,73	143,93	210,00	210,00
Bruxelles Capitale	125,99	11,90	210,00	210,00





Fonds Social Chauffage



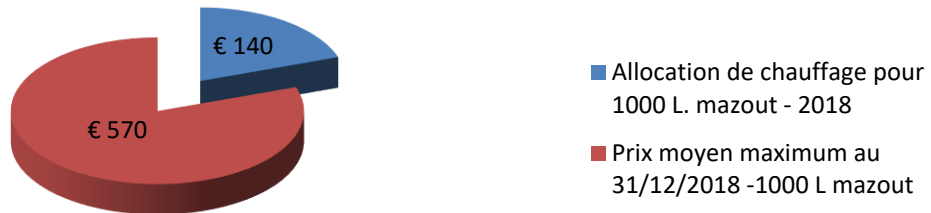
Le tableau suivant donne un bref aperçu des CPAS enregistrant les plus grosses dépenses en ce qui concerne les allocations chauffage suivant décompte définitif M.I.S. et le nombre de dossiers:

CPAS	MONTANT TOTAL	NOMBRE DE DOSSIERS
Charleroi	€ 275.038,20	1.617
Couvin	€ 231.846,74	1.122
La Louvière	€ 119.094,44	637
Chimay	€ 116.447,66	626
Genk	€ 107.903,78	546
Liège	€ 105.753,26	591
Sambreville	€ 102.122,16	607
Heist-op-den-Berg	€ 95.018,60	463
Marche-en-Famenne	€ 87.933,16	547
Durbuy	€ 87.677,94	491



Fonds Social Chauffage

**% age Q.P. d'alloc. chauffage / facture mazout pour 1.000 l. = € 140,00 /
coût total de la facture mazout pour 1000 l. au 31/12/2018 = € 710,00 ->
20%**



**% age Q.P. d'alloc. chauffage / facture mazout pour 1.000 l. = € 140,00 /
coût total de la facture mazout pour 1000 l. au 31/12/2019 = € 701,00 ->
20%**



**% age Q.P. d'alloc. chauffage / facture mazout pour 1.000 l. = € 140,00 /
coût total de la facture mazout pour 1000 l. au 31/12/2020 = € 493,00 ->
28%**



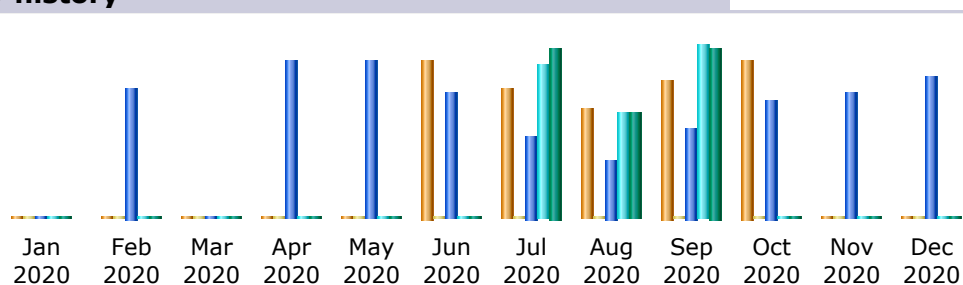


Fonds Social Chauffage

Statistiques site Internet

Les statistiques ci-après offrent un aperçu détaillé du nombre de visiteurs et de leurs activités sur notre site internet (www.fondschauffage.be) pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus.

Monthly history

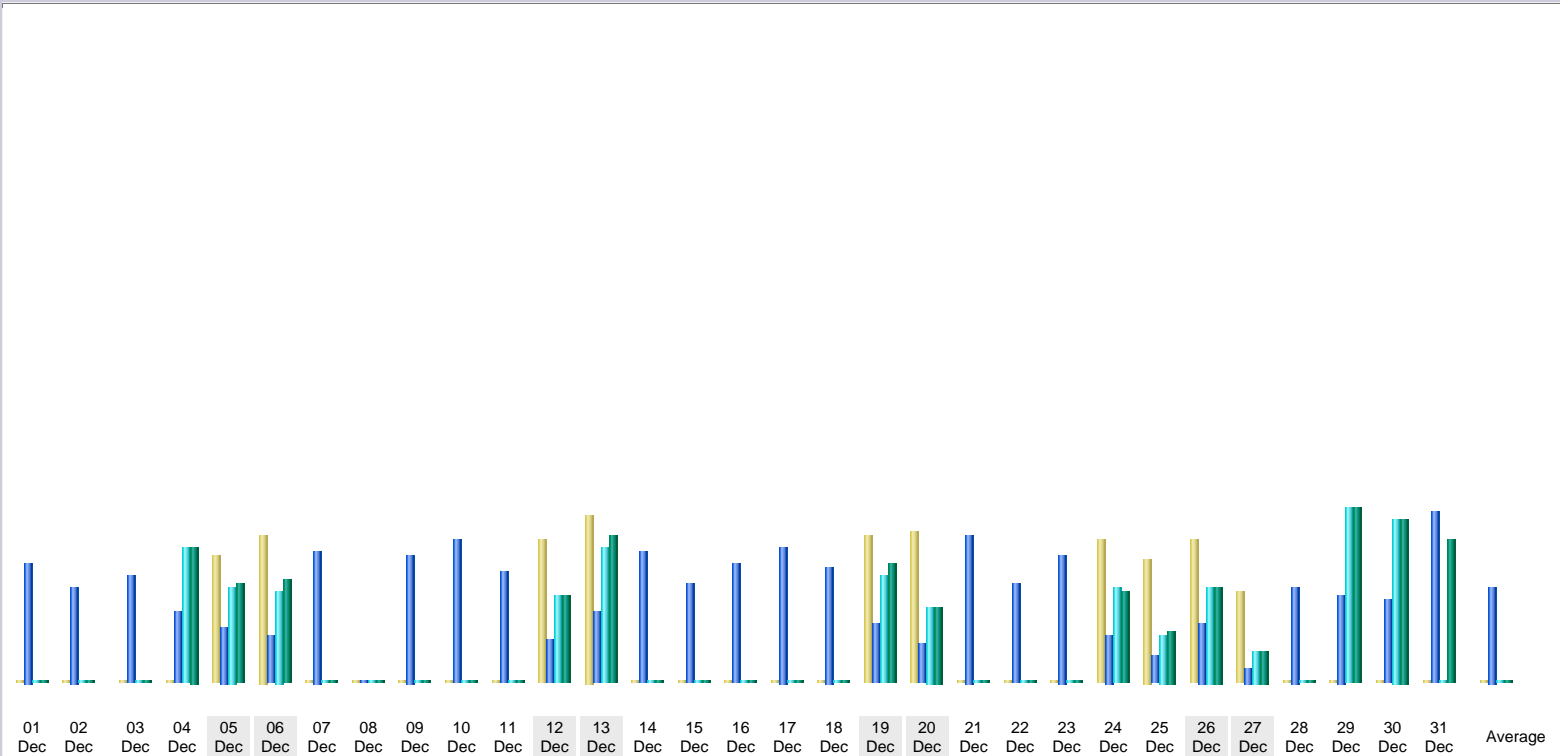


Month	Unique visitors	Number of visits	Pages	Hits	Bandwidth
Jan 2020	2,144	2,952	42,237	81,388	1.83 GB
Feb 2020	1,906	2,731	29,670	58,165	1.28 GB
Mar 2020	2,349	3,575	43,260	80,904	1.70 GB
Apr 2020	1,923	2,731	35,598	68,703	1.52 GB
May 2020	2,001	2,893	35,332	67,451	1.59 GB
Jun 2020	1,577	2,383	28,127	55,291	1.23 GB
Jul 2020	1,287	1,933	18,584	34,422	895.23 MB
Aug 2020	1,080	1,859	13,277	23,774	546.01 MB
Sep 2020	1,376	2,146	20,614	38,983	889.42 MB
Oct 2020	1,578	2,470	26,766	49,663	1.10 GB
Nov 2020	1,878	2,794	28,478	56,575	1.30 GB
Dec 2020	1,960	2,927	31,662	61,355	1.37 GB
Total	21,059	31,394	353,605	676,674	15.20 GB



Fonds Social Chauffage

Days of month

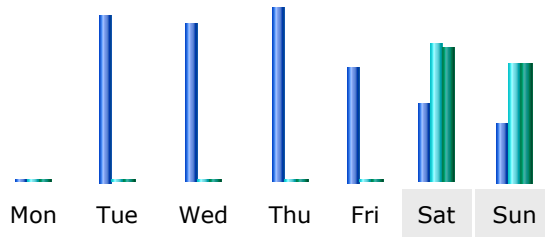


Day	Number of visits	Pages	Hits	Bandwidth
01 Dec 2020	110	1,289	2,669	59.97 MB
02 Dec 2020	88	1,018	2,213	52.90 MB
03 Dec 2020	101	1,141	2,236	51.18 MB
04 Dec 2020	81	740	1,450	32.29 MB
05 Dec 2020	56	602	1,033	23.14 MB
06 Dec 2020	66	481	991	24.28 MB
07 Dec 2020	119	1,411	2,877	66.31 MB
08 Dec 2020	141	1,933	3,897	86.68 MB
09 Dec 2020	133	1,385	2,906	66.44 MB
10 Dec 2020	120	1,534	2,977	70.85 MB
11 Dec 2020	128	1,188	2,556	65.29 MB
12 Dec 2020	63	454	914	20.30 MB
13 Dec 2020	75	753	1,440	35.00 MB
14 Dec 2020	118	1,401	2,837	67.40 MB
15 Dec 2020	99	1,048	2,135	50.45 MB
16 Dec 2020	110	1,271	2,417	57.03 MB
17 Dec 2020	162	1,462	2,985	68.30 MB
18 Dec 2020	113	1,250	2,378	54.49 MB
19 Dec 2020	65	614	1,128	28.19 MB
20 Dec 2020	67	405	806	18.00 MB
21 Dec 2020	96	1,581	3,000	70.98 MB
22 Dec 2020	95	1,044	1,899	42.64 MB
23 Dec 2020	107	1,376	2,612	62.22 MB
24 Dec 2020	63	513	1,003	21.23 MB
25 Dec 2020	55	276	503	12.34 MB
26 Dec 2020	63	629	1,038	22.89 MB
27 Dec 2020	40	161	328	7.51 MB
28 Dec 2020	98	1,036	2,132	51.25 MB
29 Dec 2020	99	952	1,873	41.75 MB
30 Dec 2020	106	886	1,758	39.25 MB
31 Dec 2020	90	1,828	2,364	34.11 MB
Average	94	1,021	1,979	45.31 MB



Total	2,927	31,662	61,355	1.37 GB
-------	-------	--------	--------	---------

Days of week

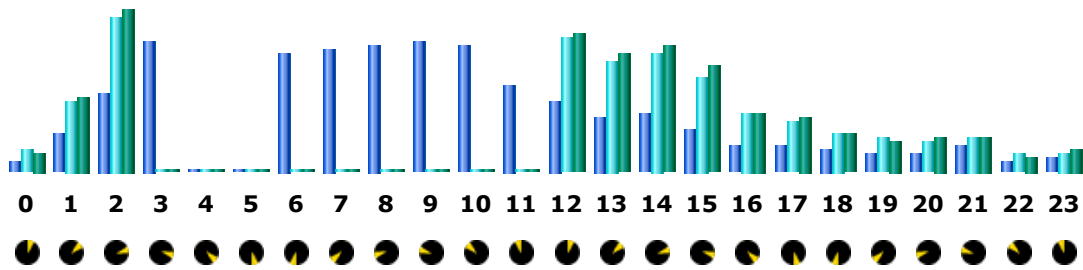


Day	Pages	Hits	Bandwidth
Mon	1,357	2,711	63.98 MB
Tue	1,253	2,494	56.30 MB
Wed	1,187	2,381	55.57 MB
Thu	1,295	2,313	49.13 MB
Fri	863	1,721	41.10 MB
Sat	574	1,028	23.63 MB
Sun	450	891	21.20 MB



Fonds Social Chauffage

Hours



Hours	Pages	Hits	Bandwidth	Hours	Pages	Hits	Bandwidth
00	166	367	7.99 MB	12	1,293	2,425	55.10 MB
01	696	1,300	30.29 MB	13	1,017	2,017	47.24 MB
02	1,441	2,830	65.46 MB	14	1,038	2,165	50.86 MB
03	2,399	4,627	105.35 MB	15	797	1,737	42.66 MB
04	3,502	6,463	145.43 MB	16	454	1,066	24.19 MB
05	3,436	6,594	137.10 MB	17	474	905	22.02 MB
06	2,180	4,289	102.40 MB	18	404	717	14.86 MB
07	2,258	4,564	108.65 MB	19	316	600	12.51 MB
08	2,334	4,669	104.68 MB	20	323	515	14.03 MB
09	2,350	4,766	105.70 MB	21	486	633	14.16 MB
10	2,290	4,246	105.56 MB	22	177	300	6.25 MB
11	1,583	3,210	72.90 MB	23	248	350	9.31 MB



Fonds Social Chauffage

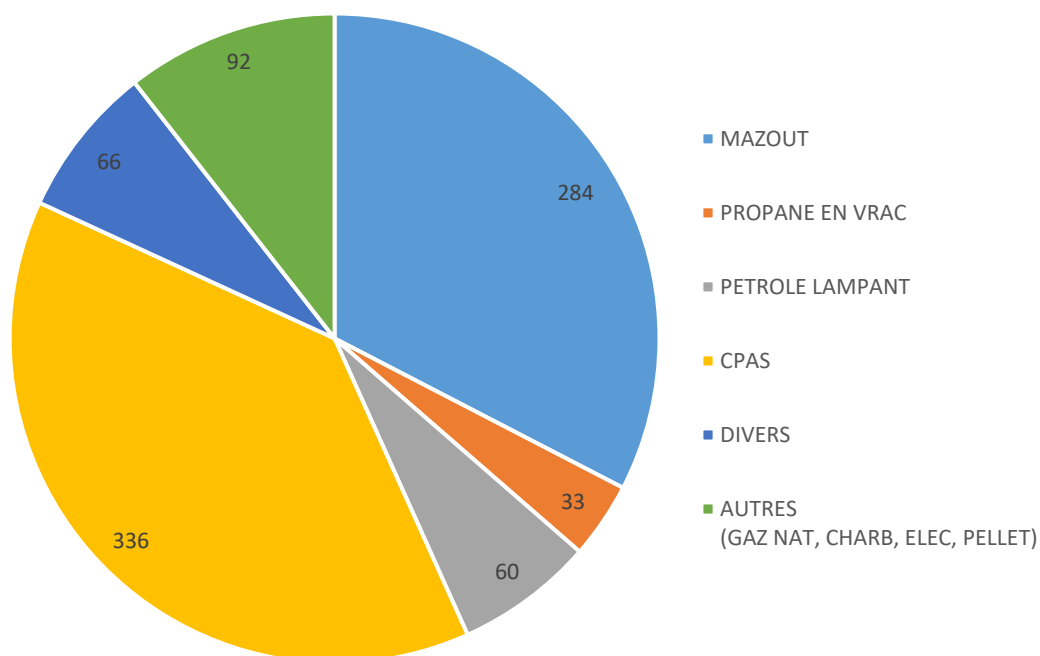
Réactions téléphoniques : données Call center Fonds Social Chauffage:

année 2020	TOTAL	CPAS	GAZ/ELECTR	MAZOUT	PROPANE	PETROLE LAMPANT	DIVERS
janvier	136	58	15	37	4	15	7
février	127	59	10	41	3	9	5
mars	49	15	6	18	2	4	4
avril	44	21	4	13	1	2	3
mai	56	27	2	15	5	3	4
juin	66	39	8	10	3	1	5
juillet	38	20	3	9	2	1	3
août	37	15	4	12	2	2	2
septembre	55	20	5	20	1	4	5
octobre	68	17	8	29	3	3	8
novembre	99	26	12	41	4	7	9
décembre	96	19	15	39	3	9	11
	871	336	92	284	33	60	66



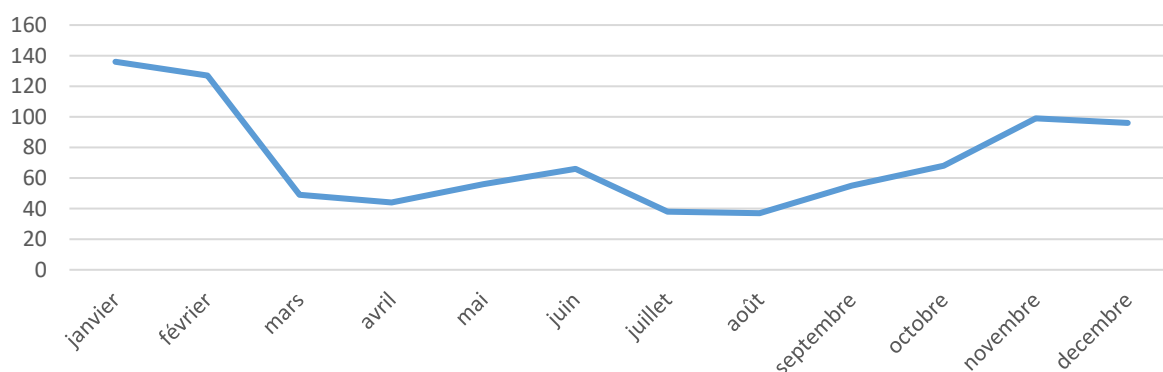
Fonds Social Chauffage

Call Center Fonds Chauffage 2020 871 appels



Call Center FONDS CHAUFFAGE 2020

871 APPELS



La corrélation entre le nombre d'appels et les pics de consommation ressort des tableaux ci-dessus.



Fonds Social Chauffage

Synthèse des décisions du Conseil d'Administration



Fonds Social Chauffage

Le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises durant l'année calendrier 2020.

Les mesures sanitaires prises pour contrer la pandémie Covid 19 ont conduit à tenir les trois dernières réunions via le système de vidéoconférence et ainsi maintenir un contact visuel entre les membres du Conseil d'Administration.

Concernant le rapport annuel 2019 reprenant les comptes 2019, son suivi budgétaire ainsi que les propositions budgétaires pour l'année calendrier 2020 :

Après audit par notre Commissaire-reviseur et remise d'une attestation sans réserve, les comptes de l'asbl pour l'année calendrier 2019 y inclus l'inventaire ainsi que le rapport annuel 2019, les budgets 2020 ont été approuvés et ont été soumis à l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mars 2020 qui les a également approuvés.

Concernant le suivi comptable, budgétaire et financier pour l'année calendrier 2020 :

Les réalisations (dépenses versus recettes) sont en ligne avec le budget 2020.

Grâce à la bonne collaboration avec la Direction générale Énergie / SPF Économie, le Fonds Social Chauffage a pu assurer ses obligations financières sans retard. Les CPAS ont ainsi pu recevoir leurs paiements sans retard.

Concernant la communication :

Les campagnes de communication récurrente (vers les stakeholders*) et non récurrente (notamment via le journal gratuit Metro) ont été maintenues afin de garder un lien indispensable avec les allocataires mais également diffuser sa continuité suite à la prolongation de son agrément pour une durée de cinq ans prenant court le 21 septembre 2020.

Sont repris parmi nos stakeholders* les entités suivantes :

CPAS - Mutualités - Syndicats - Organisations liées à la précarité – Presse – Pouvoirs publics

En vertu notamment des obligations légales du Fonds Social Chauffage mais certainement de par la prolongation de son agrément, les membres du Conseil d'Administration ont insisté à plusieurs reprises auprès de son Directeur Général pour établir un plan de communication nettement plus ambitieux axé sur une présence active sur les réseaux sociaux entre autres pistes.

Concernant l'organisation interne du Fonds Social Chauffage – principalement le personnel :

Le Conseil d'Administration a attiré l'attention sur la fragilité d'une structure de fonctionnement liées à deux personnes.



Fonds Social Chauffage

Le Conseil d'Administration a demandé au Directeur Général de réaliser un plan de secours afin de prévoir la prise en charge des différentes fonctions (administratives, comptables, financières, juridiques et communication) en interne et/ou en externe en cas d'absence d'un membre du personnel.

La question s'est posée de recruter un employé supplémentaire, il a également été demandé au Directeur Général de revenir avec un profil détaillé, le coût budgétaire et la valeur ajoutée de cet engagement.

Les mandats des administrateurs venant à échéance le 11 décembre 2020, ces mandats ont été renouvelés pour une période de trois ans sur base des candidatures reçues. Le renouvellement des mandats a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 décembre 2020 tenue via une procédure décisionnelle écrite suivant l'article 19 des statuts coordonnés de l'asbl

Bruxelles, le 12 mars 2021

JEAN-LUC VERSTRAETEN

Administrateur *Président a.i. du Conseil d'Administration*

ALEXANDRE LESIW

Administrateur *Vice-président a.i. du Conseil d'Administration*